



Mensuel d'informations professionnelles des assistantes maternelles et familles d'accueil

Rédaction

50 ter, rue de Malte • 75011 Paris
T. 03.29.70.56.33

Abonnements, administration

10, avenue Victor-Hugo
CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain

► N° Indigo 0 825 82 63 63

Fax. 03.29.70.57.44

Abonnement annuel pour 10 numéros :
55 € • Prix au numéro : 5,50 €.

Diffusion MLP, vente au numéro

Mylène Muller • T. 03.29.70.56.33

Directeur Marketing, Partenariat

Stéphane Sorin
(marketing@martinmedia.fr)

Directeur des rédactions

Charles Hervis

RÉDACTION

Rédacteur en chef

Catherine Doublet
(assmat.redaction@martinmedia.fr)

Rédacteur en chef adjoint

Frédéric Conseil

Secrétaire de rédaction

Isabelle Wackener

Ont collaboré à ce numéro :

- Babouse • Clothilde Barrière
- Anne-Sophie Casal • Valérie Cilette
- Laetitia Delhon
- Françoise Martin-Borret
- Martine Mesnil-Richard

Correctrice : Françoise Martin-Borret

Opératrice PAO : Martine Rivellini

Photos couverture et sommaire © :
Pixabay • iStock

PUBLICITÉ

Anat Régie, Marie Ughetto
T. 01.43.12.38.15

IMPRESSION

Corlet Roto, 53300 Ambrières-les-Vallées

ROUTAGE

GIS, 14110 Condé-sur-Noireau

SITE INTERNET

www.assmat.presse.fr

Éditeur SAS Martin Média au capital de
150 000 €, 10, avenue Victor-Hugo,
55800 Revigny-sur-Ornain
RC Bar-le-Duc 86 B 19

Directeur de la publication :

Arnaud Habrant

Numéro de commission paritaire :

1018 T 80833

ISSN : 1635-5040

Dépôt légal : novembre 2014

© Reproduction interdite.

*Un encart « Soins et bien-être de l'enfant »
et une lettre commande avec enveloppe T
de retour sont jetés dans les numéros
expédiés par la Poste.*

Sommaire

n° 133, novembre 2014

Techniques professionnelles

Accueillir un enfant hyperactif ... p 7

Tableau de bord p 10

*Tous les chiffres utiles aux assistantes
maternelles et familiales*

Techniques en bref p 11

*Encourager l'allaitement maternel,
la cigarette interdite en présence
d'enfants, parabènes bannis...*

Fiche technique

- L'érythème fessier p 13

Univers de l'enfant

(jouer, lire, écouter) p 17

Statut

Vos droits p 31

*Peu importe le nombre d'heures,
licenciement d'une femme enceinte...*

Questions et réponses p 32

*Retour à la maison,
récupération de ponts...*

Après une situation d'attente ... p 33



le dossier p 19

*Le salaire en cas d'absence
non rémunérée*

*Les absences non rémunérées
de l'assistante maternelle ou
familiale doivent faire l'objet
d'une retenue sur salaire.
Seule la jurisprudence définit
les règles à appliquer, la retenue
sur salaire étant proportionnelle
à la durée de l'absence. Le point
à travers ce dossier complet illustré
par de nombreux cas de figure
et exemples précis.*



Profession

L'offre d'accueil des enfants
en 2012 p 35

Nouvelles professionnelles p 40

*Protection de l'enfance :
une proposition de loi, prestations
familiales, création de places...
du retard...*

Interview p 43

*Mmes Michelle Babin
et Véronique Martinet, présidente
et vice-présidente de la Fédération
nationale des assistants familiaux (FNAF)*